

Rencontres annuelles du CLER

Réseau pour la transition énergétique

8-15
JUN
2021

Programme

Cette année les rencontres annuelles du CLER - Réseau pour la transition énergétique se déclinent sous double format : à distance et en présentiel. De quoi permettre au plus grand nombre de participer tout en donnant la possibilité de se retrouver en chair et en os !

Des échanges à distance
du 8 au 11 juin

Du 8 au 11 juin, plusieurs temps seront organisés **en ligne** pour permettre une large participation : une plénière d'ouverture le **mardi 8 juin après-midi** suivie de l'**Assemblée Générale**. S'ensuivront **4 demi-journées d'ateliers thématiques** et métiers pour échanger autour de nos préoccupations communes **les mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 matin**.

Au programme, les sujets de prédilection du réseau : des énergies renouvelables, de la sobriété, des pratiques de communication, de la rénovation énergétique du bâtiment, de la lutte contre la précarité énergétique...

Le 15 juin, une journée de retrouvailles
dans les Monts du Lyonnais

Après ces longs mois passés sans se voir, nous proposons une journée de **retrouvailles entre adhérents dans les Monts du Lyonnais**.

Au programme : une journée d'échanges autour des orientations du réseau et questions qui se posent pour ses membres, suivie d'une soirée conviviale. Cette rencontre sera accueillie par la communauté de communes des Monts du Lyonnais, adhérente depuis 2015, sur le site du Village Nature l'Orée du bois. Fraîchement rénové selon les plus hauts critères de performance énergétique, ce village vacances et son parc de 7 hectares seront le cadre idéal pour se retrouver !



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

MARDI**8 JUIN
2021****14h-15h30****PLÉNIÈRE D'OUVERTURE****LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE EN TRANSITION****Hélène Gassin**

Cogérante de GP Conseil, ancienne commissaire de la CRE, ancienne conseillère régionale d'Île-de-France

**Dörte Fouquet**

Avocate spécialiste de l'énergie et de l'environnement, représentante de l'organisation européenne EREF

**Catherine Moncet**

Directrice générale de services de Territoire d'énergie Tarn

**Christian du Tertre**

Professeur des universités en sciences économiques à l'Université Paris Diderot, directeur scientifique du laboratoire d'intervention recherche Atémis

La période de crises que nous traversons fait ressortir un besoin de protection, pour lequel les citoyens et les acteurs se tournent naturellement vers la puissance publique. Tandis qu'une possible réorganisation du groupe EDF – historiquement perçu comme « LE service public de l'énergie » – se profile, la transition énergétique est mise en œuvre à toutes les échelles (européenne, nationale, régionale, locale), par des acteurs et selon des modes d'intervention variés (public, privé, ESS & coopératif).

Aujourd'hui, quels services s'agit-il de rendre à quels publics pour quelles énergies ? Les besoins du public n'ont-ils pas évolué depuis que l'accès à l'énergie est globalement acquis ? Les intervenantes et intervenant partageront leurs réflexions et analyses pour nous guider vers la définition collective d'un service public de l'énergie en transition, un service public de la transition énergétique.

16h-17h**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLER**

Cette année encore, l'Assemblée Générale a lieu à distance, sous la forme d'un temps de présentation associé à un vote électronique sur une plateforme dédiée. Le vote sera ouvert du 8 juin à 16h au 14 juin à 12h. Les résultats de l'élection du Conseil d'Administration seront annoncés le mardi 15 juin.



MERCREDI**9 JUIN
2021****10h - 12h****OUVERT AU PUBLIC****① QUEL MODÈLE POUR LA RÉNOVATION PERFORMANTE PAR ÉTAPES ?**

Le volume de rénovations basse consommation (BBC) actuellement réalisées ne suffit pas pour atteindre les objectifs nationaux : environ 26 000 rénovations BBC-Effinergie ont été engagées en 2020, pour une cible de 500 000 rénovations par an. Pour trouver une alternative à la rénovation BBC globale/performance/en une fois, solution la plus pertinente sur les plans technique et économique mais complexe à massifier, les notions de « rénovation BBC par étapes » ou « solutions BBC compatibles » ont émergé ces dernières années.

Rapport « La rénovation performante par étapes » de Dorémi et Enertech sous l'égide de l'ADEME, passeport Efficacité Energétique (P2E), projet B2C2 d'Effinergie... Plusieurs rapports et initiatives ont fait l'actualité ces derniers mois, tous avec l'objectif de définir les facteurs de succès pour réussir une rénovation performante par étapes. L'objectif de cet atelier sera d'échanger autour des différents modèles de rénovation performante par étapes, à partir de retours d'expériences de porteurs de ces initiatives. Les débats permettront de dégager des pistes pour consolider une position du réseau en la matière.

10h - 12h**RÉSERVÉ****AUX ADHÉRENTS****② COMMENT MIEUX ARTICULER NOS ACTIONS DE COMMUNICATION ?**

À partir d'un cas de figure concret, l'organisation d'un événement d'envergure nationale, et de la présentation du retour d'expérience d'un autre réseau, cet atelier permettra d'envisager comment le CLER et ses membres peuvent se compléter et unir leurs forces, afin d'amplifier la portée des messages de nos campagnes de communication.

9h - 12h**RÉSERVÉ****AUX ADHÉRENTS****③ PORTES OUVERTES DE LA COMMISSION ENR DU CLER !**

Depuis mars 2020, la commission EnR du réseau est un nouvel espace pour échanger autour des actualités sur le développement des EnR en France et par les acteurs territoriaux, faciliter la mise en relation entre adhérents concernés, et orienter les activités du réseau. Venez à la rencontre des administrateurs et adhérents membres pour découvrir son fonctionnement !

14h - 16h**RÉSERVÉ****AUX ADHÉRENTS****④ LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE**

Les Conseils Régionaux sont devenus des acteurs incontournables à la réalisation de la transition énergétique territoriale que nous défendons au sein du réseau. Les élections régionales de juin 2021 sont l'occasion pour le CLER - Réseau pour la transition énergétique de faire le point sur les leviers d'actions dont disposent les Régions pour accélérer la transition énergétique et de s'interroger sur le rôle qu'il pourrait jouer pour les amener à accompagner au mieux les acteurs et les dynamiques portées dans les territoires. En parallèle, la réflexion d'une organisation du CLER - Réseau pour la transition énergétique s'est précisée ces derniers mois avec la formation de deux groupes de travail au sein du Conseil d'Administration autour de la région Occitanie et de la région Pays-de-la-Loire.

L'objectif de cet atelier est double : faire part au réseau des actions en cours, et partager les enjeux sous-tendus par les élections régionales dans les différentes régions.

JEUDI
10 JUIN
2021**10h - 12h**

RÉSERVÉ

AUX ADHÉRENTS

⑤ ARRIVÉE DE L'ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' : VERS UNE REMISE À PLAT DU SPPEH ?

Information, conseil personnalisé et accompagnement des particuliers dans le cadre du projet de rénovation énergétique de leur logement, en s'adressant à tous, sans distinction de revenus : ce sont les missions assurées depuis 2001 par les Espaces Conseil FAIRE, et reconnues en 2015 comme Service public de la performance énergétique dans l'habitat (SPPEH).

Or le projet de loi Climat et résilience a instauré un rôle d'« accompagnateur rénov' » dans l'objectif de massifier l'accompagnement des particuliers vers la rénovation performante. Cet accompagnement pose question en matière d'intérêt général, de neutralité et d'indépendance, de qualité du conseil, mais aussi d'articulation avec le réseau existant.

Dans une phase délicate pour le réseau, l'objectif de cet atelier sera donc d'échanger sur l'articulation entre les différents dispositifs, anciens et nouveaux, et plus généralement sur la vision générale du SPPEH, dans un contexte de massification.

10h - 12h

OUVERT AU PUBLIC

⑥ LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN MILIEU RURAL : SPÉCIFICITÉS ET PISTES D'ACTIONS

En 2009, le rapport Pelletier estimait que 20% des ménages en milieu rural étaient touchés par la précarité énergétique (contre environ 10% dans les agglomérations), et que 35% des ménages en situation de précarité énergétique vivaient en milieu rural.

La précarité énergétique dans ce contexte revêt des dimensions multiples et complexes, que nous proposons d'explorer dans cet atelier à travers plusieurs retours d'expérience. Le repérage des ménages « invisibles » peut être d'autant plus difficile que l'habitat est plus dispersé et les services publics éloignés, avec des liens sociaux parfois très forts mais également un phénomène d'isolement plus marqué. Comment prendre en compte ces spécificités pour faciliter le repérage des ménages et diminuer les phénomènes de non-recours aux aides ? Quelle stratégie adopter, quels acteurs mobiliser ? Faut-il adapter la méthodologie lors des visites à domicile ?

Enfin, les problématiques rencontrées et les conditions d'habitat spécifiques en milieu rural impliquent-elles d'orienter les ménages vers des solutions différentes, en termes d'accompagnement mais aussi de solutions techniques proposées, pour diminuer le poids de leur facture d'énergie et/ou améliorer leur confort ?

14h - 16h

RÉSERVÉ

AUX ADHÉRENTS

⑦ ORGANISATIONS INTERNES (EN TEMPS DE DISTANCIATION PHYSIQUE)

Voilà plus d'un an que nous travaillons à écrans interposés. Plus vraiment de pause café, pas de bruits dans le couloir, plus d'octets que d'humain dans nos échanges, malgré les quelques blagues échangées sur le tchat en salle de convivialité sur zoom. Et pourtant nous avons à cœur de remplir nos missions et sommes donc fidèles au poste... de travail à domicile.

Nous souhaitons vous entendre sur les aménagements testés, réussis ou non, pour faire travailler vos équipes ensemble, faciliter les échanges informels, créatifs, tout aussi essentiels que les réunions de projets bien calibrées. Et explorer ensemble ce que le télétravail contraint nous a appris de nos organisations et comment nos pratiques individuelles et collectives de travail ont été impactées, ponctuellement et durablement. L'intervention d'une structure adhérente (à déterminer) combinant de longue date travail à distance et temps en équipe sera suivie de retours d'expérience des participants.

14h - 16h**OUVERT AU PUBLIC****⑧ VERS LE 100% RENOUELABLE (ET AU-DELÀ): QUELLE MOBILISATION DES ACTEURS TERRITORIAUX?**

Alors que la France est à la peine pour atteindre ses objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables, de plus en plus d'acteurs territoriaux s'engagent et s'impliquent dans leur production : solaire, éolien, géothermie, bois énergie, gaz renouvelables, etc. Depuis plus de 10 ans, de nombreux territoires se sont engagés dans des démarches 100% énergies renouvelables de type « Territoires à Énergie Positive » (TEPOS), en France comme en Europe. En montrant l'exemple avec des objectifs ambitieux, et en démontrant le champ des possibles avec des outils d'investissements et de mobilisation des autres acteurs du territoire (citoyens, agriculteurs...), ces territoires tracent des perspectives inspirantes vers l'autonomie énergétique, aux multiples co-bénéfices pour le développement local et les habitants. Comment travailler une vision d'avenir «100% d'énergies renouvelables» adaptée aux enjeux du territoire et à ses ressources? Comment articuler cette stratégie avec celle des autres collectivités et acteurs à proximité? Comment inventer de nouveaux modèles d'implication des entreprises locales, des habitants ou des agriculteurs?

Cet atelier vous propose un retour d'expériences de deux territoires engagés, qui permettra d'identifier les freins et blocages rencontrés, esquisser les bonnes pratiques et points de vigilance méthodologiques. Les échanges permettront de dégager des pistes d'action pour accompagner et inspirer d'autres territoires!

VENDREDI**11 JUIN
2021****10h - 12h****OUVERT AU PUBLIC****⑨ PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES ET FINANCIÈRES DE TERRITOIRES EN TRANSITION: COMPRENDRE POUR AGIR**

Avec les Contrats de relance et de transition écologique, l'État a l'ambition d'allier transition écologique, développement économique et cohésion territoriale. Pour y répondre, les projets de territoire sont invités à s'enrichir d'une stratégie de transition écologique et de cohésion du territoire, ainsi que du plan d'action correspondant.

En plus de jongler avec les différentes démarches méthodologiques, les territoires doivent apporter beaucoup de soin aux choix de leurs investissements et aux modalités de leur intervention dans un contexte de contraintes financières fortes. Pour mieux connaître ces pratiques en matière d'ingénierie financière pour la transition énergétique, le CLER-Réseau pour la transition énergétique a conduit une enquête au premier semestre 2021.

Dans cet atelier, nous vous proposons d'en découvrir les premiers résultats et d'échanger autour des principaux enseignements tirés en matière d'articulation démarches méthodologiques au service d'un projet de territoire en transition, à la lumière d'un guide pratique publié par le réseau en mai 2021.

La participation aux Rencontres à distance du 8 au 11 juin 2021 est gratuite.
Certains ateliers sont réservés aux adhérents du CLER - Réseau pour la transition énergétique.

MARDI
15 JUN
2021

Le mardi 15 juin, le CLER - Réseau pour la transition énergétique se met au vert

En complément des rencontres à distances, le réseau propose à ses adhérents de se retrouver le mardi 15 juin :
une journée pour retrouver le plaisir des échanges en présentiel et l'énergie communicative du réseau !

À partir de 9h ACCUEIL DES PARTICIPANT·E·S

10h **OUVERTURE ET PLÉNIÈRE**
Ouverture par Sandrine Buresi et Marie-Laure Lamy

Après une ouverture par les coprésidentes du CLER - Réseau pour la transition énergétique, et un mot d'accueil de la communauté de communes des Monts du Lyonnais, la plénière sera l'occasion de partager nos analyses sur les actualités des derniers mois, les transformations en cours, de revenir sur les campagnes menées par le réseau en 2019 et 2020 et d'envisager ensemble la période à venir, qui s'annonce également pleine de défi.

DÉJEUNER

14h30 **ATELIERS**
Plusieurs ateliers auront lieu l'après-midi, animés par les administrateur·ice·s et les salarié·e·s du réseau, pour poursuivre en petit groupe les échanges autour des sujets soulevés le matin lors de la plénière, ou d'autres sujets proposés à la discussion par les adhérents.
Vous souhaitez proposer un sujet ? N'hésitez pas à nous contacter !

17h **PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

17h30 **BALADE À LA DÉCOUVERTE DES MONTS DU LYONNAIS**

19h **APÉRITIF, DÎNER ET SOIRÉE AU VILLAGE NATURE**

INFORMATIONS PRATIQUES

LE SITE

La journée d'échanges se déroulera Village Nature l'Orée du Bois, situé à Saint-Martin en Haut, entre Lyon et Saint-Étienne.

Pour accéder au Village Nature :

En voiture

- À partir de Lyon : Craponne, puis D11 direction Saint-Martin-en-Haut, en passant par Brindas et Thurins
- À partir de Saint-Étienne : A72 direction Clermont-Ferrand, puis N82 à Saint-Galmier et D11 jusqu'à Saint-Martin-en-Haut

En transport en commun

- Bus Conseil Départemental N° (2Ex) Lyon – Chazelles-sur-Lyon. Trajet 50 mns, tarif 2,10 €. Départ depuis la gare routière Lyon-Gorge de Loup (accès en bus, métro, TER) - Arrêt « La Chèvre », situé à quelques centaines de mètres du Village Nature. [Consulter les horaires.](#)

Coordonnées GPS : 45°38'32.3"N 4°32'13.8"E

RESTAURATION ET SOIRÉES

L'ensemble des repas et soirées se passent sur site, au village nature l'Orée du Bois.

Pour les personnes arrivant le 14 au soir, il est possible de dîner sur place : repas servi à 19h15.

Régimes alimentaires et allergies : vous pourrez préciser votre régime alimentaire ou d'éventuelles allergies lors de votre inscription.

HÉBERGEMENT

La réservation de l'hébergement se fait directement lors de l'inscription aux Rencontres auprès du CLER. Il est possible de réserver au choix une ou deux nuits.

2 formules d'hébergement sont proposées par le Village Nature :

→ Hébergement individuel (50 couchages disponibles)

- Chambres individuelles avec lit double.
- Les chambres sont réparties dans plusieurs petits gîtes, comprenant chacun 3 chambres individuelles et un bloc sanitaire commun.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

→ Hébergement collectif (88 couchages disponibles)

- Chambres de 2 à 4 lits avec lits simples.
- Les chambres sont réparties dans plusieurs petits gîtes, comprenant chacun plusieurs chambres et un bloc sanitaire commun.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les draps et linge de toilette sont fournis et le petit-déjeuner compris.

Plus aucune modification ne sera possible à partir du 1^{er} juin 2021.

INSCRIPTION

Tarifs

Les frais d'inscription à la journée du 15 comprennent :

- participation à la plénière, aux ateliers,
- tous les repas,
- une ou deux nuits d'hébergement en fonction de la date d'arrivée choisie (lundi 14 juin ou mardi 15 juin).

Les frais d'inscription ne comprennent pas :

- les frais de transport à partir et jusqu'au village nature
- toutes consommations achetées sur l'Île de loisirs (snack, bar, etc.),

JOURNÉE du 15 UNIQUEMENT (repas du midi)	28 €	
APÉRITIF + DÎNER LE 15 SOIR	35 €	
	En chambre individuelle	En chambre collective
JOURNÉE DU 15 JUIN + NUIT DU 15 AU 16 JUIN (tous repas inclus)	100 €	85 €
DU 14 JUIN SOIR AU 16 JUIN MATIN (tous repas inclus)	154 €	125 €

RÈGLEMENT ET FACTURATION

Le règlement doit impérativement être envoyé au CLER avant le 14 juin, sauf en cas de paiement par chèque: remise possible en mains propres.

Pour les associations et entreprises, la facture acquittée sera envoyée après encaissement du règlement.

Pour les collectivités et administrations, la facture sera envoyée après les Rencontres.

Le règlement peut être effectué :

Par chèque

à l'ordre du CLER - Réseau pour la transition énergétique, envoyé à l'adresse :

CLER - Réseau pour la transition énergétique

Mundo M

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Par virement

CAISSE D'ÉPARGNE IDF

IBAN: FR76 1751 5900 0008 2720 8633 918

BIC: CEPAFRPP751

Par mandat administratif / via Chorus

Pour les collectivités et administrations, la signature de l'autorité compétente (accompagné du nom et de la fonction) sur une copie du formulaire d'inscription fait office de bon de commande.

Une attestation de présence pourra vous être remise après l'évènement sur demande.



CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation est sans frais et le remboursement des frais d'inscription engagés intégral jusqu'au 1^{er} juin 2021. Au-delà de cette date, les frais d'inscription seront facturés intégralement.

Toute annulation doit être faite par écrit (voie postale ou email).

Dans l'hypothèse d'un remplacement, merci de signaler le nom de la personne désignée pour remplacer le/la participant-e se désistant pour mettre à jour la liste d'émargement.

Dans le cas d'une annulation de l'évènement pour raisons sanitaires, les frais d'inscription seront remboursés intégralement.

CONTACT AU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lucile Krezel

01 55 86 80 00

